



Ecocean, une entreprise écoresponsable

Ecocean est une entreprise française pionnière qui agit et innove en faveur de la biodiversité aquatique. Elle a conçu ces nurseries brevetées à placer dans des secteurs aménagés par l'homme. Aujourd'hui, une trentaine de ports sont équipés de ces solutions, ce qui représente environ 1000 biohuts répartis sur l'ensemble du littoral français. L'une des vocations de l'entreprise est d'équiper les ports du monde entier en solutions biohuts. La société vient d'être primée par la région Occitanie pour ses innovations mises en place en eau douce. Elle a également reçu la dotation du prix des Inn'Ovations, afin de travailler sur de nouveaux habitats, notamment pour les flotteurs d'éoliennes offshore au large de Gruissan ou de Leucate. Elle œuvre toujours à inventer de nouveaux produits qui contribuent à préserver le milieu marin.



Ville de **NARBONNE**

Dossier de presse

Lundi 3 juin 2019

Nurseries à poissons : la Ville s'engage pour renforcer les ressources halieutiques



Les élus référents



Alain Vico

Adjoint au maire délégué à Narbonne-Plage, aux équipements touristiques, aux ports



Xavier Bélart

Conseiller municipal délégué au développement durable



Gaëlle Pavan

Conseillère municipale déléguée aux relations avec les habitants de Narbonne-Plage.

Contacts

Ecocean
Tél. : 06 62 34 01 65

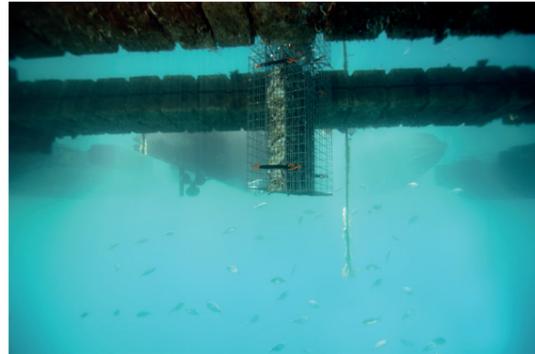
Direction développement durable
Tél. : 04 68 90 30 27

Désireuse de préserver l'écosystème marin et en partenariat avec la société Ecocean, la Ville de Narbonne a installé des nurseries à poissons, au sein du port de plaisance de Narbonne-Plage. Du vrai nom de « Biohuts© », trente-huit de ces habitats artificiels sont ainsi positionnés sous les pontons, contre les quais et sur les digues du port. L'objectif : offrir aux jeunes poissons des abris dotés de nourriture et leur permettant de grandir à l'abri des prédateurs. Contribuant au maintien de la biodiversité de l'écosystème aquatique, ce projet innovant et écologique entre dans le cadre du « Plan littoral 21 ». L'investissement total est de 88.000 € financé par l'Etat et la Ville.

Contact presse :
Ville de NARBONNE
Direction de la communication
Tél. 04 68 90 31 36
presse@mairie-narbonne.fr

Redonner les fonctions de nurseries aux côtes

Les zones riveraines et littorales sont de plus en plus dégradées par les activités humaines. De nombreux jeunes poissons présents dans les zones peu profondes se heurtent ainsi à une absence d'habitats naturels. En effet, dans le cycle de vie des poissons marins côtiers, les post-larves (nouveaux nés) reviennent sur le littoral et recherchent un habitat favorable à leur développement. Or, avec les constructions humaines, les ports et leurs quais droits ne sont pas des lieux idéaux pour favoriser leur développement. Pour répondre à cette problématique et afin de redonner aux côtes les fonctions de nurseries perdues par les constructions, la Ville de Narbonne a décidé de faire appel à Ecocean, une société montpelliéraine spécialisée dans la biodiversité. Cette dernière propose un procédé inédit qui permet de protéger et de restaurer la biodiversité marine : les « Biohuts© ».



L'innovation par les Biohuts©

Créée il y a 16 ans par le biologiste marin Gilles Lecaillon, Ecocean a conçu et breveté des nurseries artificielles, baptisées Biohuts©. Remplissant la fonction d'habitats artificiels, elles sont installées dans les ports, sous les pontons, sur les quais ou les digues. Elles se composent d'une double cage apportant nourriture et protection, le tout fabriqué en France à partir de matériaux recyclables. L'aspect de ces habitats reproduit

l'enrochement naturel des côtes et génère du bruit. En effet, et grâce au son du substrat (huîtres), les Biohuts© attirent d'autant plus les larves.

En apportant nourriture et protection, les petites larves et les jeunes recrues peuvent ainsi grandir à l'abri des prédateurs. Les ports ne sont ainsi plus considérés comme des parkings à bateaux mais deviennent un véritable espace de vie foisonnant d'animaux en tout genre.

Une solution de restauration écologique

Ces nurseries sont en matériaux 100% recyclables (acier, bois, huîtres) et 100% français. Ecocean se base sur le principe de l'économie circulaire en réutilisant des coquilles d'huîtres locales pour les composer. Les modules sont brevetés et ont été validés après 2 ans d'études scientifiques.

Engagée en faveur de l'environnement, de la cause écologique et dans le cadre de son projet « Narbonne-Plage durable », la Ville de Narbonne a été séduite par cet outil innovant composé de matériaux non néfastes pour le milieu marin. Les 27 et 28 mai dernier, vingt-six de ces modules brevetés ont ainsi été installés à Narbonne-Plage, au port de Plaisance, contre les quais et sous les pontons. Ils sont inaugurés le lundi 3 juin durant de la Semaine du développement durable, en présence d'élèves narbonnais. Une occasion d'impliquer les plus jeunes dans ce projet et de les sensibiliser aux problématiques environnementales. Douze autres Biohuts© seront installés sur la digue, les 11 et 12 juin prochains, en lien avec le projet de suivi de la « Laisse de mer ».



Un bel investissement pour l'avenir de Narbonne

Cette installation entre dans le cadre du « Plan littoral 21 », dont la vocation est de favoriser l'aménagement et la préservation du littoral régional, tout en requalifiant l'offre touristique et le développement des activités économiques. En ce sens, l'Etat s'est engagé à financer 80% du montant de cette opération, dont le coût total est de 88.000 € TTC. Il comprend le prix du matériel, l'installation et le suivi scientifique. En effet, des biologistes marins réalisent des suivis écologiques qui permettent de rendre compte de l'évolution, de l'abondance, de la diversité et du stade de développement des espèces. Ce suivi sera réalisé en partenariat avec le club de plongée local le CSN (Club subaquatique narbonnais) à l'origine du projet de suivie de la laisse de mer.



Des suivis écologiques

Un suivi écologique se déroule à l'automne et au printemps de chaque année. Il permet de valider la pertinence des installations et de suivre la biodiversité dans les nurseries. Il comprend le traitement et l'analyse des données, l'édition d'un compte-rendu annuel, ainsi que l'édition d'une carte de biodiversité. Des zones d'étude (dites zones représentatives) sont identifiées selon le positionnement des Biohuts© dans le port (proche de l'entrée du port/fond de port), leurs caractéristiques propres et selon des critères environnementaux (profondeur, renouvellement des eaux, proximité eau douce). Une expertise est ensuite réalisée sur chacune d'elles. Deux expertises naturalistes sont effectuées sur la faune mobile, mais également sur la faune fixée. Elles permettent ainsi de comptabiliser et de recenser les espèces présentes à l'intérieur (abondance, diversité, taille...), mais également celles qui sont fixées sur le Biohut© (algues, crustacés, mollusques...).

Le bilan des Biohuts en chiffres :

- > 500m² de nurseries
- > 1000 heures d'observations dans l'eau
- > Plus de 280 espèces d'animaux marins répertoriées
- > Jusqu'à 30 fois plus d'individus observés
- > Jusqu'à 20 fois plus de poissons que dans les zones non-aménagées
- > 5 fois plus bruyant et attrayant qu'une zone non-aménagée